

ETAT DES LIEUX DE LA MISE EN PLACE DU RESEAU NATIONAL D'EDUCATION ET DE RECHERCHE DE LA COTE D'IVOIRE.

Rencontre

WACREN, 1er Novembre 2009, Accra, Ghana

Y a t-il un processus pour la mise en place d'un réseau national d'éducation et de recherche ?

Le NREN ivoirien a débuté en 1999 avec la mise place du Réseau pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche en Cote d'Ivoire (RESURCI). Premier projet du genre en Cote d'Ivoire, le RESURCI s'est opéré à un moment où Internet était juste une réalité naissante dans le pays. Aucune des universités et structures de recherche concernées ne possédait un réseau campus. Le RESURCI a consisté à installer et à interconnecter des points focaux au sein des centres universitaires et des centres de recherche nationaux. Le pilotage a été assuré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; les sources de financement provenaient de l'Etat de Cote d'Ivoire et de la Coopération Française. Le RESURCI n'a pas atteint ces objectifs pour de multiples raisons et a fonctionné moins d'une année. Le RESURCI a tout de même permis de doter les universités d'un minimum d'infrastructure Internet de base pour le développement de leur réseau campus. En 2006, fort de l'échec du RESURCI, de l'émergence de réseaux intranet au sein des universités et centres de recherche, de la réforme de l'enseignement et de la recherche en cours (réforme LMD) et de la prise de conscience de l'importance du travail coopératif, un groupe d'enseignants chercheurs se sont retrouvés pour jeter les bases du Réseau Ivoirien de Télécommunication pour l'Enseignement et la Recherche (RITER) qui se veut d'abord un forum d'échanges entre les enseignants chercheurs et les différentes parties prenantes. En 2008, le RITER a organisé en partenariat avec l'Association des Universités Africaines une journée d'échanges sur les difficultés et les perspectives d'élargissement du réseau.

Où en est le processus? Quels sont les acteurs impliqués? Y-a-t-il un soutien du gouvernement ?

Une des recommandations de la rencontre de 2008 a été de continuer la sensibilisation auprès des enseignants chercheurs et surtout les décideurs.

Aux niveaux des universités un environnement de plus en plus favorable au RITER s'est créé. Cette situation s'explique par le fait que le RITER est une des exigences clés de la réforme LMD (Licence Master Doctorat) en cours au niveau de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire.

Le contact a été noué avec les Ministères en charge des NTIC, et de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifiques. Deux représentants de haut niveau de ces Ministères ont pris part en juillet 2009 à des activités de l'AfREN sur invitation de l'Association des Universités Africaines.

Y-a-t-il un soutien du secteur privé et d'autres partenaires?

Un cadre formel de coopération n'est pas encore défini avec le secteur privé. On note toutefois quelques échanges avec le secteur privé à travers des projets conduits avec des laboratoires membres du RITER (Ex : Projet du point d'échange CI)

Quels sont les défis actuels? Y-a-t-il une feuille de route / un plan d'action avec un échéancier?

Il est faut continuer d'élargir le cadre d'échange que constitue le RITER vers les partenaires au développement. Mais il est nécessaire que les possibilités endogènes émanant des structures d'enseignement et de recherche soient mises en place.

Actuellement le budget des structures d'enseignement et de recherche ne contient pas de ligne spécifique affecté au développement de l'Internet. Un effort est donc à faire à ce niveau pour espérer une pérennisation du RITER

Un atelier est prévu en mars 2010 (10 et 11 mars), dans le cadre des activités du RITER, sur le thème "Quel contenu à promouvoir au sein du RITER pour soutenir le développement."

Opportunité de la création d'un réseau régional de l'éducation et de la recherche pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le WACREN régional peut utiliser l'opportunité de la réforme LMD en cours au sein des pays de l'Afrique de l'Ouest qui sont membres du CAMES. L'initiative du REESAO (le Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest) est à analyser. Le REESAO c'est 18 Institutions d'Enseignement Supérieur issue de 7 des 8 pays de l'espace UEMOA. Un projet pour la construction d'un espace technologique intégré a été élaboré en octobre 2006 et devrait bénéficier du financement de la réforme LMD par la BAD et l'UEMOA [<http://www.afdb.org/fr/projects-operations/project-portfolio/project/projet-dappui-a-lenseignement-superieur-dans-les-pays-de-luemoa-665/>].

- Quelle forme juridique devrait-il avoir?

Voir s'il est possible de s'inspirer des textes régissant certaines organisations régionales de l'Afrique de l'Ouest.

- Quand un tel réseau devrait-il être formellement mis en place (au moins sur le plan organisationnel).

Il est important qu'un cadre de concertation fonctionnel autour des NREN puisse exister dans certains des pays concernés.

2011 est la date limite annoncée pour que les universités membres du CAMES basculent au LMD. On peut donc espérer qu'en fin 2011 les conditions seront favorables à la mise en place du WACREN. D'ici là on pourrait encourager chaque pays à organiser son NREN en pensant à son intégration au WACREN.

Pr KONE Tiemoman	<tkonet@yahoo.com>
TANOHO Lambert	<itanoh07@yahoo.fr>
Mian Antoine	<mianantoine@yahoo.fr>